

Le Jeudi 23 Septembre 2021 à 17h30, la Commission Culture de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réunie à la Salle du Conseil Municipal – Château Pams à Prades, sur convocation de sa Présidente.

PRESENTS :

Stéphane PENDARIES (Directeur Général des Services - Prades), Anne-Marie CANAL (Maire et Présidente commission culture - Marquixanes), Agnès ANCEAU (Adjointe à la culture - Prades), Jean-Luc BLAISE (Maire - Mantet), Chantal CALVET (Maire - Fontpédrouse), Etienne TURRA (Adjoint à la sécurité - Prades), Mélanie DIMINUTTI (Conseillère municipale - Baillestavy), Babya DUBOIS (Adjointe - Los-Masos), Isabelle AUBRY (Adjointe - Codalet), Michel BOFFA (Adjoint - Catllar), Gilles Robert (Responsable délégation - Villefranche-de-Conflent), Hélène SAUDECERRE (Conseillère municipale - Casteil), Joël LOMBARD (Conseiller municipal - Taurinya), Catherine PONTENX (Adjointe - Vernet-les-Bains), Alain GENSANE (Conseiller municipal - Espira-de-Conflent), François SALIES (Adjoint - Sahorre), Sophie NIGUÉS (Conseillère municipale - Rigarda), Henri SOBRAQUÈS (Premier adjoint - Campôme), Laëtitia SITJA (Deuxième adjointe - Campôme), Nathalie PÉLISSIÉ (Conseillère municipale - Clara-Villerach), Alexandre PANO (Premier adjoint - Finestret), Jean DAYET (Conseiller municipal - Marquixanes),
Léonie DESHAYES (Chargée de mission Patrimoine Culturel), Sandrine BRUN (Coordinatrice du réseau des médiathèques)

La Commission Culture était présidée par Madame Anne-Marie CANAL, en qualité de Présidente de cette commission.

Ordre du jour :

- 1) Réseau des médiathèques Conflent Canigó : bilan et plan de développement de la lecture publique et des médiathèques 2021-2027.
- 2) Inventaire du patrimoine : bilan 2019-2021 et nouvelle thématique d'étude : le patrimoine hydraulique.
- 3) Questions transfrontalières.

Madame Canal introduit la séance, remercie les participants présents et les excusés. Elle indique que les élus peuvent intervenir pendant le déroulé des présentations, afin de rendre la commission plus interactive.

1) Réseau des médiathèques Conflent Canigó : bilan et plan de développement de la lecture publique et des médiathèques 2021-2027.

Ce volet culturel du territoire a été présenté par Madame Sandrine BRUN, en qualité de Coordinatrice du réseau des médiathèques Conflent Canigó.

Le réseau des médiathèques Conflent Canigó :

Pour rappel, il est composé de **10** médiathèques : Baillestavy, Catllar, Marquixanes, Mosset, Olette, Prades, Ria-Sirach, Sahorre, Villefranche-de-Conflent, Vinça. Il y a une carte d'inscription unique et gratuite pour tous les habitants de la CC qui leur donne également accès aux ressources numériques sur Mediatek66.

La convention signée entre les communes et la CC a permis le changement des ordinateurs et des imprimantes des médiathèques du réseau en mars dernier.

Le réseau, c'est aussi **56570** documents tous supports confondus pouvant circuler sur l'ensemble du réseau : ce qui permet un renouvellement des collections et donc une augmentation des prêts et surtout une fidélisation des usagers. Usagers actifs (cela ne comprend pas les usagers qui viennent uniquement lire sur place, consulter les ordinateurs ou assister aux animations, ainsi que les enfants qui viennent avec les écoles et qui n'ont pas toujours de carte) qui sont au nombre de 2436 en 2020 (contre 2852 en 2019) et qui ont réalisé 51498 prêts en 2020 (contre 81616 prêts en 2019).

Il y a également les ressources numériques avec le portail Mediatek66. Prochainement, la Médiathèque Départementale des PO (MDPO) prendra à sa charge l'ensemble des ressources numériques et en fera bénéficier toutes les bibliothèques du département. Cela aura pour conséquence de réduire le nombre de prêts numériques de films et de livres (les autres ressources restent illimitées) : on passe donc de 8 films à 4 et de 8 livres à 4.

Enfin, le réseau c'est aussi un budget d'animations commun qui augmente grâce au Contrat Territoire Lecture : pour 2021 = 10 000€, pour 2022 = 12 000€ et pour 2023 = 15 000€ + 3000€ dédiés à la Fête du Livre Jeunesse.

- Mon constat depuis mars 2021 :
 - Des bibliothèques de niveaux différents (taille, contenu, formation, horaires..) avec un besoin d'uniformisation des pratiques.
 - Des bénévoles et des professionnelles motivées qui connaissent leurs usagers, leurs pratiques et les partenaires présents sur le territoire, mais qui ont aussi besoin de soutien et de formation.
 - Présence et relai important et nécessaire de la médiathèque de Prades et de la MDPO (navette, subvention, aide à la constitution de fonds ou de renouvellement, prêt de matériel et d'exposition, conseils et aide informatique).
 - Une forte demande d'animations de la part des usagers et des partenaires.
 - Une bonne mobilité de la plupart du personnel qui sera renforcée par la mise en place d'une navette en fonction des besoins.
- MAIS :
- Un usage des outils informatiques qui n'est pas uniforme.
 - Une fréquentation en très forte baisse suite à la COVID-19 (constat national).
 - Un problème d'identification des bibliothèques (panneaux signalétiques nécessaires).

Il faut également être attentif à l'évolution que peut prendre ce réseau. Actuellement, il compte beaucoup de bénévoles motivées, néanmoins, cela reste fragile, d'autant plus qu'une majeure partie d'entre elles sont assez âgées et font parties des personnes dites fragiles (notamment face à des épidémies) et qu'il y a peu de jeunes actifs intéressés pour s'investir dans les bibliothèques (à l'exception de Mosset et de Baillestavy).

De plus, d'autres bibliothèques et/ou points de lectures sont en projet, et une autre demande s'il est possible d'intégrer le réseau (Villerach), projet qui avait été lancé puis arrêté.

➔ Il sera proposé que la bibliothèque de Villerach entre dans le réseau prochainement.

I- **Actions menées / en cours depuis mars 2021 :**

- Développement du fonds dédié au réseau mis en place par l'ancienne coordinatrice du réseau Mathilde Pilon.
- Relance et mise à jour des outils de communication : page Facebook du réseau des médiathèques, la gazette Double Page, page sur le site de la communauté de communes.
- Accompagnement et formation des responsables et bénévoles du réseau.
- Rencontre avec les différents partenaires sociaux-culturels du territoire pour la mise en place d'accueils, d'animations... notamment avec les enfants (Relai petite enfance, Point Info Jeunesse, Centres de loisirs, compagnies de spectacles, animateurs extérieurs...).
- Informatisation du fonds de kamishibaï de la médiathèque de Prades, soit environ 200 documents qui sont désormais disponibles pour les animations du réseau ainsi que pour les partenaires (association « Lire et Faire lire », crèches, centres de loisirs, écoles...).
- Mise en place et relance d'animations à destination des enfants et des adultes.
- Mise en place d'outils de suivi pour aide dans l'analyse fine des bibliothèques et orienter une politique documentaire commune.

Voici plus en détail les animations prévues et pouvant se répartir sur l'ensemble du réseau en fonction des publics et des espaces disponibles :

- Intergénérationnel : Soirée jeux de rôles et les expositions
- Pour les adultes : Conférences, Café tricoté, Atelier peinture, Rencontres d'auteurs
- Pour les enfants : Jeux vidéo (avec un animateur numérique) et de société, Ateliers créatifs, Lectures : kamishibaï, bébé lecteur, contes, Eveil musical, Fil à philo, Spectacles...

Les manifestations pour l'année prochaine : Nuit de la lecture, Prix du livre vivant en partenariat avec la MDPO, Fête du livre Jeunesse, Partir en livre.

• **Les pistes de travail envisagées : ALLER CHERCHER L'USAGER :**

- Avec une campagne d'affichage et de communication dans l'ensemble des communes du réseau (horaires et gratuité du réseau) : relai dans les bulletins municipaux et sur les pages des réseaux sociaux des mairies si elles existent, création d'un flyer de présentation pour chaque médiathèque.
- Un renforcement des partenariats (écoles, centres de loisirs, associations).
- Un développement des formations auprès du personnel afin que les bibliothèques puissent devenir plus autonomes.
- Tests de nouveaux supports dans certaines bibliothèques.
- Développement de la valorisation et de la médiation des collections (ressources numériques, coups de cœur...)
- Développement des animations : jeux de société (création d'un fonds de jeux de société), numérique (en lien avec les conseillers numériques)

→ Il a également été proposé de mettre en valeur les différentes boîtes à livres sur le réseau.

II- Le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 et convention avec le Département :

- **Définition de la bibliothèque publique aujourd'hui** : « C'est à la fois un lieu culturel, un outil d'action sociale, un espace de découvertes et de liberté pour les citoyens, un lieu d'échange d'idées, d'émotions et de rencontres. Les médiathèques d'aujourd'hui sont devenues des « tiers lieux » ou des « troisièmes lieux », des lieux de vie et d'échanges. »
- Le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques pour :
Accompagner les évolutions sociétales, adapter les activités et le niveau d'aides financières, poursuivre l'aménagement culturel du territoire, favoriser le développement qualitatif du réseau, conventionner avec l'Etat et les collectivités desservies pour une évolution concertée des équipements de lecture.
- Présentation des aides financières :
 - La Dotation Générale de Décentralisation (DGD – Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire) : pour soutenir des projets d'investissement en direction des bibliothèques municipales et intercommunales.
 - Les Contrats Territoire Lecture (CTL) : Convention de 3 ans avec la DRAC.
 - Le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) : outil de pilotage et de gestion d'établissement, à fournir lors d'une demande de financement (ex : pour une DGD).
- Le nouveau règlement d'aides financières du Département :
Les communes des réseaux intercommunaux de lecture publique peuvent solliciter l'aide du Département lorsque les collections, le personnel, les locaux, l'animation ou l'informatisation n'ont pas été transférés à la Communauté de Communes lors de la prise de compétence.
Voici la liste des différents types d'aide :
 - Aide pour les travaux de création, d'extension ou de réaménagement d'une médiathèque, pour l'aménagement mobilier d'une médiathèque, pour l'informatisation et l'équipement informatique, pour les acquisitions : création de fonds, pour l'équipement matériel d'une médiathèque « Tiers lieu », pour la création d'un emploi.

La convention (renouvellement) sera présentée lors de la commission des maires. Elle devra être signée pour que la Communauté de Communes puisse continuer de recevoir des subventions de la part du Département via la Médiathèque Départementale.

2) Inventaire du patrimoine : bilan 2019-2021 et nouvelle thématique d'étude : le patrimoine hydraulique

Ce volet culturel du territoire a été présenté par Madame Léonie DESHAYES, en qualité de Chargée de mission du Patrimoine Culturel Conflent Canigó.

I. Bilan inventaire 2019-2021 : communes recensées

La première partie de la présentation dresse un bilan des communes recensées entre 2019 et l'année en cours. Sur les 45 communes du territoire, **25** ont pu faire l'objet d'un inventaire. Les deux premières années d'étude ont permis de dresser une analyse exhaustive du patrimoine, à travers l'écriture de diagnostics patrimoniaux par commune. Ces diagnostics sont complétés par des dossiers ou notices architectures, qui identifient différents types de patrimoine : Religieux, militaire, civil, vernaculaire (petit bâti rural, éléments caractéristiques de la culture locale) et industriel.

Dix communes ont fait l'objet d'un inventaire dans le courant de l'année 2019 (**208 notices**) ; Joch, Rigarda, Finestret, Espira-de-Conflent, Estoher, Valmanya, Baillestavy, Vinça et Marquixanes. Le patrimoine vernaculaire intégrant le recensement des dolmens, cortals, cabanes, orris, moulins et fontaines est le plus représentatif avec 44%, contre 3% : militaire / 5% : industriel / 18% : civil / 30% religieux.

En 2020, les communes recensées sont au nombre de sept (**199 notices**) : Tarerach, Trévillach, Eus, Los Masos, Catllar, Campôme, Molitg-les-Bains. Le patrimoine religieux est le plus représentatif (39%) au côté du patrimoine civil (32%), contre 5% : industriel / 7% : militaire / 17% vernaculaire. En effet, les édifices religieux sont très nombreux sur le territoire ; de nombreux oratoires sont encore conservés dans les communes, dont 10 à Catllar et 15 à Vinça.

L'étude de l'architecture domestique a pu être approfondie entre 2019 et 2020, grâce à des ouvrages de référence tel que « L'habitat traditionnel des Pyrénées Catalanes », écrit en 2014 par l'architecte du Patrimoine Bruno Morin. Plusieurs typologies ont ainsi émergé :

-**La maison de journalier ou d'ouvrier** : habitat très présent caractérisé par une faible largeur de parcelle, un développement du bâti sur un rez-de-chaussée (petit bétail et remisage), 1^{er} étage (salle commune avec cuisine) et 2^{ième} étage (espace des chambres rehaussé ou non de combles pour servir de grenier et de lieu de stockage alimentaire).

-**La ferme de village sur/sans cour** : elle reprend les mêmes dispositions que la précédente typologie, mais avec une volumétrie plus importante et le développement du bâti possible autour d'une cour. Une grange (cortal) peut être accolée à l'habitation ; elle sert pour le gros bétail et de pailler.

-**La grande ferme enclose sur cour / Mas** : L'habitation est juxtaposée avec les bâtiments agricoles ; l'ensemble est développé sur un plan en U autour ou en bande, avec une cour fermée par un mur en pierre sèche et à grand portail. Les espaces agricoles conservent de nombreux éléments liés à l'élevage et l'agriculture (râtelier en bois, auges, etc.) et une architecture très peu modifiée dans le temps.

-**La maison bourgeoise** : cette typologie se rencontre essentiellement dans les communes de la plaine du Conflent (Vinça, Prades) et vient s'inspirer de la maison de notable de l'Ancien Régime. Les principales périodes retenues sont : 16^e et 17^e siècles : habitat à rez-de-chaussée et deux niveaux supérieurs développés à l'horizontal, avec une porte cochère donnant accès à une cour intérieure. Progressivement, ce modèle architectural va évoluer vers un programme inspiré de l'habitat en Roussillon (entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle : ordonnancement des façades développées à la verticale, utilisation de décors d'enduits, etc.).

Enfin, cinq communes ont été recensées en 2021 : Clara-Villerach, Taurinya, Fillols, Codalet, Mosset. L'inventaire de Ria-Sirach est en cours. Le patrimoine hydraulique est désormais identifié en tant que thématique à part et n'est plus intégré dans le vernaculaire.

Les chiffres : **107 notices**, dont : Usine hydroélectrique : 3 / Ponts et aqueducs : 3 / Fontaines-Abreuvoirs : 26 / Moulins-Forges : 7 / Lavoires : 10 / Canaux : 15

II. Patrimoine hydraulique : thématique d'étude

La seconde partie de la présentation évoque le patrimoine hydraulique en tant que nouvelle thématique d'étude. Il s'inscrit en effet dans un enjeu global de valorisation et de valorisation du patrimoine culturel du territoire, à travers trois grands volets :

1. **Distribution et consommation de l'eau potable** : recensement des fontaines et lavoires.
⇒ Étude historique, des modes d'alimentation (sources, canal, eau de forage) et des typologies rencontrées sur le terrain.
2. **Force motrice de l'eau pour le fonctionnement des industries locales** : moulins, forges à la catalane, usines, etc. Un programme d'étude sur le patrimoine industriel va par ailleurs être entrepris par la région Occitanie, qui œuvre actuellement sur le territoire du Vallespir.
⇒ Les moulins et principalement ceux destinés à produire de la farine, sont très nombreux dans le Conflent ; 21 recensés jusqu'à présent, contre 5 moulins à huile, 2 moulins à papier et 1 moulin à scie.
⇒ Identification du mécanisme de fonctionnement des moulins encore en place : bassin d'alimentation, roue horizontale, meules, arbre verticale (la cameta en catalan), ainsi que des canaux de dérivation permettant leur alimentation. Modèle qu'il est possible de transposer sur la forge à la catalane (force hydraulique).
⇒ Analyse des usines hydroélectriques : constructions de la fin du 20^e siècle, construites à l'emplacement d'anciens moulins/sites industriels majeurs.
3. **Irrigation des terrains et parcelles agricoles avec les canaux : historique, gestion, rôle, fonctionnement** :
⇒ Étude des canaux à travers leur longue histoire, depuis la mise en place de l'irrigation de terres dès le 10^e siècle. Le regard historique est apporté à travers le dépouillement des archives conservés aux Archives Départementales des Pyrénées-Orientales (série S). L'aspect technique évoqué à travers les données recueillies auprès des différents services (Maison de l'eau à Prades, Syndicat Mixte Bassin versant de la Têt), vient compléter les données historiques et architecturales.
Les canaux principaux (ex. canal de Bohère) font l'objet d'une étude plus approfondie, tout comme ceux qui permettent d'alimenter en eau les industries.
⇒ Rapprochement avec les structures chargées de la gestion des canaux : les ASA (Associations Syndicales Autorisées) ; celles-ci sont importantes car elles permettent de structurer le réseau des canaux et de faire le lien entre les propriétaires riverains.
Le 19^e siècle est une époque importante pour la structuration des premières ASA, dont la gestion des canaux est assurée par les syndics au nom des tenanciers arrosant.

III. Perspectives d'étude et communes restantes

Enfin, la dernière partie identifie les différents dossiers d'inventaire rédigés et intégrés dans la base de données **GERTRUDE** (Groupe d'Étude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Électronique) :

- A) **Présentation de la commune** : Historique, description (identification de la forme urbaine, des typologies dégagées), bibliographie et sources.
- B) **Édifices majeurs** : Patrimoine religieux (église, chapelle, presbytère), militaire (château, tour) et civil (mairie, école), bibliographie et sources.
- C) **Patrimoine hydraulique** : Fontaines et lavoirs, moulins-forges-usines, canaux, bibliographie et sources.

Les données reversées dans l'outil GERTRUDE ont permis de constituer plus de 170 dossiers (individuels ou collectifs). Elles sont désormais accessibles dans le site « Ressources La médiathèque numérique culturelle » de la région Occitanie, à partir de ce lien : <https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/search/28d11c0f-127f-408c-8be7-8e65fc219d>

Ce site internet permet la diffusion de la recherche dans les collections numériques des patrimoines d'Occitanie (patrimoine d'inventaire, patrimoine écrit, patrimoine sonore, photothèque etc.).

Par ailleurs, le site « Patrimoines en Occitanie » dédié à la valorisation des données du patrimoine (visites virtuelles, découvertes du patrimoine par thématiques), reprend des données du précédent. C'est pourquoi, une réflexion va prochainement être menée pour la refonte de ces deux sites internet régionaux, afin de créer un espace unique pour le grand public et les professionnels.

Une visite virtuelle interactive a dernièrement été réalisée sur l'église Sainte-Marie d'Espira-de-Conflent, dont les textes descriptifs proviennent des données de l'inventaire et des travaux du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (Perpignan).

La visite devrait être officiellement publiée sur le site « Patrimoines en Occitanie » à la fin du mois de Novembre 2021. En attendant de pouvoir la visualiser, voici le lien unique d'accès :

http://artcode360.fr/panos/Occitanie/eglise_Sainte-Marie.html

Perspectives d'étude et communes restantes à inventorier (22) :

*Bas-Conflent : Ria-Sirach (en cours), Prades, Villefranche-de-Conflent

*Haut Conflent :

-Vallée du Cady : Corneilla-de-Conflent, Vernet-les-Bains, Casteil

-Vallée de la Rotja : Fuilla, Sahorre

-Ancien canton de Prades : Conat, Nohèdes, Urbanya

-Ancien canton d'Olette : Py, Mantet, Escaro, Nyer, Olette, Jujols, Oreilla, Souanyas, Serdinya, Canaveilles, Thuès-entre-Valls

-Ancien canton de Mont-Louis : Fontpédrouse

=>La nouvelle convention inventaire du patrimoine signée entre la communauté de communes Conflent Canigó et la Région Occitanie, est à nouveau programmée pour trois ans : 1^{er} Janvier 2021-31 Décembre 2023.

=>En fin de présentation, Monsieur Stéphane PENDARIES, DGS à la communauté de communes Conflent Canigó, a signalé aux élus la nécessité d'accompagner la chargée de mission sur le terrain, notamment pour des questions de sécurité (sites isolés).

3) Questions transfrontalières

Anne Marie CANAL, Vice-présidente a demandé aux membres présents, de faire figurer à l'ordre du jour de la commission culture du 23 Septembre 2021 « la question transfrontalière ».

À compter du 1^{er} Janvier 2018, les communes de la communauté Conflent Canigó ont décidé majoritairement, d'exercer une compétence supplémentaire en matière de politique transfrontalière. Il s'agit de mener des actions en faveur de relations et d'échanges avec le Ripollès. En effet, ce territoire est une comarque de Catalogne située dans la province de Gérone, qui partage sa frontière avec la Basse-Cerdagne espagnole et la Haute-Cerdagne Française. La ville de Puigcerdà localisée dans le Nord-Est de l'Espagne, est par ailleurs limitrophe de la Cerdagne Française. De plus, les territoires du Vallespir et du Conflent sont frontaliers avec le Ripollès. Ces entités géographiques sont liées entre elles par leur histoire ainsi que la langue catalane. Aussi, la ville de Ripoll a joué un rôle historique majeur dans la fondation de la Catalogne. Nous avons de nombreux points communs, notamment dès le Moyen Âge avec l'art roman. En Conflent, les abbayes de Saint-Michel-de-Cuxa et de Saint-Martin-du-Canigou en sont deux exemples majeurs, comme le Monastère de Sant Joan de les Abadesses à Ripoll.

Cette histoire nous invite tout naturellement à des relations avec cette région de Catalogne du Sud, qu'est le Ripollès. Les premiers contacts ont eu lieu en 2018 et se sont concrétisés par une convention qui est restée vaine, car le Covid n'a pas permis de se déplacer ni de concrétiser de véritables échanges culturels comme nous l'aurions souhaité.

La motivation restant toujours très forte auprès des élus, il a été décidé de créer une sous-commission chargée des relations, des échanges culturels avec des personnes du Ripollès : organisation de fêtes, de rencontres culturelles ou d'évènements sportifs et de déboucher peut-être vers un jumelage entre communes (la ville de Prades étant déjà jumelée avec celle de Ripoll). Monsieur PANO Alexandre, 1er adjoint à Finestret, est chargé avec d'autres élus d'aller à la rencontre de nos amis du Ripollès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.